

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

**Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION**

Année 2022
Séance du 7 avril 2022
N° 29

**Objet : Participation à l'action
« Fabrique de Territoire »**

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt-deux et le sept du mois d'avril à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomeration, régulièrement convoqué le trente du mois de mars 2022, s'est réuni au Palais des Congrès à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

Est nommé secrétaire de séance : PEREIRA Georges

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, ARNOUX-TROMEL Corinne, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, AUZET Guy, BAILLE Denis, BARDIN Chantal, BASSET Françoise, BELMONTE Sylvie, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONDIL Marc, BOGOSSIAN Alex, BOYER Christian, CAZERES Benoit, CHABALIER Sandrine, CHALVET Gilles (à partir du rapport n° 6), COCHET Brigitte, COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo, DE SOUZA Benoit, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, GRANET-BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HONNORAT Michelle, ISOARDI Delphine, JOUVES Marc, KUHN Francis, MOULARD Damien, MULLER Emmanuel, OBELISCO Francine, PAIRE Marie Claude, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PELESTOR Michel, PEREIRA Georges, POURCEL Simone, PRIMITERRA Geneviève, PROUST Brigitte, REINAUDO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SAVORNIN Béatrice, SEGOND Claude, SEVENIER Jean, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, UGHETTO Wendy, VILLARD René, VIVOS Patrick

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
BALIQUE François a donné pouvoir à BAYLE Roland
MAGAUD Marie José a donné pouvoir à MAYENC Christelle
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à DONNIER Luc
ZANARTU HAYER Italo a donné pouvoir à SEGOND Yann

Etaient représentés :

BENOIT Gérard a donné pouvoir à VILLARD René
CHABAL CALVI Nadia a donné pouvoir à VIVOS Patrick
COMTE Jean Paul, a donné pouvoir à GRAVIERE Remy
DEORSOLA Jean Paul a donné pouvoir à VIVOS Patrick
FIGUIERE Marie José a donné pouvoir à PROUST Brigitte
FLORES Sylvain a donné pouvoir à TOUSSAINT Carole
ISOARD Christian a donné pouvoir à SAVORNIN Béatrice
LAQUET Laura a donné pouvoir à VILLARD René
OGGERO BAKRI Céline a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine
PIERI Bernard a donné pouvoir à TEYSSIER Bernard
QUENETTE Pascale a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
TRABUC Nicolas a donné pouvoir à PAUL Gérard

Etaient excusés :

BOURJAC Jean Marie
CROZALS Florent
REBOUL Childéric
RISSO Gilbert
VOLLAIRE Nadine

REÇU EN PRÉFECTURE

le 11/04/2022

Application en ligne E-Dépôt

99_DE-004-200067437-20220407-29_07042022

Monsieur Patrick VIVOS, rapporteur, expose ce qui suit :

Par délibération N°29 du 10 avril 2019, Provence Alpes Agglomération, au titre de sa compétence Développement Economique, votait une aide pluriannuelle (d'avril 2019 jusqu'en avril 2022) d'un montant de 8000 euros pour participer au financement de la Fabrique à Entreprendre, projet qu'elle porte en partenariat avec la Plateforme Initiative Alpes Provence chargée de sa mise en œuvre opérationnelle. Il est rappelé que la Plateforme est un acteur et partenaire économique incontournable et essentiel au développement du territoire.

Pour mémoire, la plateforme a recruté un agent chargé du développement du projet dans les locaux de Diniapolis mis à disposition par la collectivité à cet effet. La fabrique répond à plusieurs enjeux : la lisibilité du parcours de la création d'entreprise, le partage de bonnes pratiques, la mise en réseau et l'innovation, l'accès à des professionnels de l'accompagnement et du financement. La fabrique propose tout au long de l'année un programme d'animations et de formations spécifiques dédiés aux porteurs de projet de tous horizons. Labellisée Fabrique de territoire en 2021, le projet s'engage vers de nouveaux objectifs pour les années à venir l'ancrant d'autant plus dans l'environnement économique et social du territoire.

Le projet de Fabrique intègre également la création d'un espace de coworking au rez de chaussée du bâtiment qui doit permettre à terme de contribuer au financement de son fonctionnement. PAA bénéficie à ce titre d'une subvention européenne pour la réalisation des travaux. Le lancement de l'action et les travaux prévus en 2020 n'ont pu être lancés en raison notamment des contraintes sanitaires. Les plans ont été dessinés par un architecte designer spécialisé dans la création de Tiers Lieux durant l'été 2021. Les travaux seront ainsi livrés en juin 2022 et l'espace de coworking mis en service dans la foulée. Cet espace viendra compléter les offres de location déjà existantes du bâtiment Diniapolis dédié à l'entrepreneuriat.

Au vu des perspectives de développement de la fabrique de territoire, il est proposé de renouveler ce partenariat pour une nouvelle période de 3 ans à compter d'avril 2022. D'autres partenaires tels que L'ANCT, la Région SUD et BPI seront également sollicités.

Le plan de financement prévisionnel est annexé au présent rapport.

Il est proposé au conseil communautaire :

- D'approuver le principe du renouvellement de la participation au financement du fonctionnement de la Fabrique à hauteur de 8000 euros pendant 3 ans,
- De dire que les crédits seront inscrits aux budgets, et versés à l'association Initiative Alpes Provence

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après en avoir délibéré et procédé au vote

Approuve les propositions présentées

A la majorité pour 4 votes et 1 abstention

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO

